

Description du poste :

Rattaché aux services techniques au sein du secteur Domaine public, l'agent exerce les missions de nettoyage de l'espace public et de ses équipements.

Missions du poste :

Missions principales :

- Balayage manuel des rues et espaces publics
- Vidage des corbeilles
- Ramassage des encombrants et des dépôts sauvages
- Désherbage manuel et chimique des trottoirs et espaces publics
- Soufflage et ramassage des feuilles
- Travaux d'intervention d'urgence (déneigement, ramassage animaux morts...)
- Mise en place de la signalétique en cas d'intervention d'urgence ou travaux sur voirie
- Nettoyage toilettes publiques
- Nettoyage haute pression (trottoirs, bancs publics et autres équipements urbains)
- Enlèvement des graffitis

Missions secondaires :

- Travaux d'entretien courant des équipements, matériels et véhicules
- Contrôle de l'approvisionnement en matériels et produits
- Maintien des locaux techniques en état de propreté et de fonctionnement
- Renfort auprès du secteur Evènementiel pour des prestations de logistique manifs/cérémonies
- Renfort auprès des autres secteurs des Services techniques

Exigences requises :

Compétences professionnelles :

- Être détenteur du permis de conduire « B ».

- Connaître les règles de base d'hygiène en collectivité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention.
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les conditions de stockage des produits et savoir les différencier.
- Savoir identifier les surfaces à traiter.
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler.

Qualités attendues :

- Ponctualité
- Organisation
- Discrétion professionnelle exigée et devoir de réserve
- Qualités relationnelles
- Réactivité
- Autonomie
- Réactivité
- Sens du service public
- Savoir travailler en équipe
- Respect des élus, de la hiérarchie et des agents, qualité d'écoute, de correction et d'amabilité.

Cadre statutaire :

- Catégorie : C
- Filière : technique
- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Moyens mis à disposition :

- Véhicule partagé
- Outillage et petit matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités
- Equipements de protection individuelle

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Horaires réguliers
- Travail courbé et agenouillé, port de vêtements de sécurité obligatoire
- Manipulations d'engins et d'outils dangereux
- Peut être amené à porter une charge
- Peut-être amener à travailler seul ou en équipe

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la / des catégories suivants :

- Contraintes physiques marquées
- Environnement physique agressif

- Rythme de travail
- Horaires : 8h 12h_13h 16h30 du lundi au mercredi
- 8h 12h_ 13h 16h00 du jeudi au vendredi
- Horaires d'été établis à compter de mi-juin du lundi au mercredi (7h 14h30) et du jeudi au vendredi (7h14h).

Relations fonctionnelles :

- Relations directes avec les usagers
- Relations avec l'agent chargé du contrôle réglementaire des structures
- Relations constantes avec le donneur d'ordre

Temps de travail : 36h30